



**Rassemblement
Wallonie-France**
Rassemblement Bruxelles-France

Belgique – België
P.P.
1420 Braine-l'Alleud
n°6/68910
N° d'agrément :
P701163

Trait d'Union



Toute le monde sur le pont jusqu'au 25 mai !

- **Éditorial du Président du R.W.F.** p. 2
- **La Flandre veut-elle encore de la Belgique** p. 3
- **Réforme de l'Etat, ces bombes à retardement** . . . p. 4
- **Comparaison des scrutins belges et français** p. 6
- **Wallonie indépendante : faillite programmée** . . . p. 8
- **Entretien de Marianne avec Laurent Brogniet** . . p.11
- **Maingain, le dernier des Belgicains ?** p.13
- **La flamandisation des entreprises** p.15
- **Encore un transfuge à la N-VA** p.17
- **La France cible d'un complot** p.18
- **L'Etat belge doublement menacé** p.21
- **Cotisation 2014** p.24

Trimestriel
Quatorzième année
Numéro 35

Période :

Décembre 2013

Parution : mars - juin -
septembre - décembre

Bureau de dépôt :
Braine-l'Alleud

Editeur responsable :
Joël Goffin
14, rue Bayard
1420 Braine-l'Alleud

www.rwf.be
rwf@rwf.be



Editorial de Laurent Brogniet, Président du R.W.F.

Nous voilà repartis en campagne ! Le 25 mai 2014, trois élections se tiendront simultanément : les régionales, les fédérales et les européennes.

Certains parlent de « mère de toutes les élections ». Une chose est sûre, ces élections seront cruciales, à défaut d'être décisives. Le score de la N-VA donnera le la et le tempo. C'est en effet des résultats de la N-VA que dépendra l'ampleur de la septième réforme de l'Etat ainsi que la vitesse à laquelle le nationalisme flamand videra l'Etat belge de ce qui lui reste de substance. Les autres partis flamands ont déjà marqué implicitement ou explicitement leur accord sur le modèle confédéral prôné par la N-VA. Le VLD qui a tout récemment ôté ce mot de son programme a été bien mal inspiré. Il sera forcé de reconsidérer ce choix à très brève échéance car le patronat et l'électorat flamand, dans leur majorité, soutiennent le confédéralisme à la sauce De Wever, c'est-à-dire une « Belgique coquille vide » dans laquelle l'économie flamande toute puissante imposera son modèle économique à la Wallonie. Notre Wallonie subira une fois de plus cette domination sans mot dire au prétexte qu'il faut impérativement sauver l'Etat belge, même si cet Etat ne se résume qu'à un nom et à un roitelet.

C'est pour tenter une fois de plus d'ouvrir les yeux de nos concitoyens que le R.W.F. sera présent aux élections, comme à chaque fois depuis sa création en 1999. Nous sommes convaincus que notre persévérance sera récompensée.

Nous ne pouvons compter que sur nous-même, car tous les partis francophones au pouvoir ont démontré leur leitmotiv ad nauseam : tout céder à la Flandre pour calmer son appétit d'indépendance. Toutefois, si la N-VA devait reproduire les scores qu'on lui prête dans les sondages, les jours de l'Etat belge seraient comptés et dès le lendemain du scrutin, le projet positif et enthousiasmant que nous défendons s'invitera à la table des négociations. Pas à l'ordre du jour bien sûr. Vous savez que le mot « France » est interdit en Wallonie et à Bruxelles sauf lorsqu'il s'agit de parler vacances.

A nous de défendre les valeurs républicaines. A nous de promouvoir le seul projet crédible pour l'avenir de la Wallonie et de Bruxelles : une réunion à la République. Nous devons le faire pour que cette évidence ne puisse plus être niée par nos députés, si toutefois il leur reste un soupçon de bon sens.

A tous, merci pour votre engagement. Le 25 mai 2014 ne sera peut-être pas encore le grand soir, mais soyez sûrs que la raison finira par triompher si nous tenons bon. Alors, hauts les cœurs !

Vive la Wallonie, vive la République, vive la France.



La Flandre veut-elle encore de la Belgique ?

Nous reproduisons ici l'éditorial de Véronique Lamquin publié dans Le Soir des 23-24 novembre 2013. Il montre le vent de panique qui gagne l'establishment belge. Il est vrai que 41 % des Flamands approuvent le projet largement confédéraliste de Bart De Wever.



A 31,2 %, la N-VA est-elle encore contournable ? Démocratiquement, la réponse est plutôt non. Comment pourrait-on ignorer, pour la deuxième fois de surcroît, le vote de près d'un tiers de la Flandre ? Politiquement, si les résultats du sondage se confirment dans les urnes, il semble très difficile de constituer à nouveau un gouvernement fédéral qui ne dispose pas d'une majorité en Flandre.

Mais le véritable enseignement de ce sondage tient, au fond, moins dans la consolidation de la N-VA que dans la vision de l'avenir du pays exprimée par la Flandre. Le confédéralisme, jusqu'ici concept un peu flou, a été défini par Bart De Wever : c'est une Belgique dépiautée par les deux Communautés. Impossible de l'ignorer, les médias ont abondamment commenté le projet nationaliste flamand. On peut donc raisonnablement penser que c'est en connaissance de cause que quatre Flamands sur dix optent pour les thèses confédéralistes. Mais si, d'aventure, il subsistait un doute, le reste de notre questionnaire est édifiant. Point d'ambiguïté possible dans la compréhension de la question sur la Sécurité sociale : êtes-vous pour ou contre sa scission ? Pour, répondent froidement 55 % des Flamands. Scinder la Sécu, c'est rompre la solidarité entre les Belges, riches et pauvres, malades ou en bonne santé, jeunes ou vieux. C'est liquider la Belgique, sur l'autel de l'égoïsme du portefeuille ou de l'idéologique. Sur Bruxelles, les résultats sont tout aussi confondants. La N-VA veut imposer aux Bruxellois un choix identitaire : francophone ou néerlandophone, ce qui détermine, ensuite, leur régime fiscal ou social, leur enseignement, leurs droits électoraux. Voilà qui revient à créer des sous-nationalités sur un territoire réduit au statut de sous-Région. Voilà qui séduit 54 % des Flamands, visiblement acquis à la cause d'une cogestion de la capitale par les deux Communautés, au mépris des sentiments des Bruxellois.

Ces chiffres ont le mérite de la clarté. Ils ne doivent pas être balayés de la main par des francophones aux antipodes de ces thèses. Mais, au contraire, nous rappeler que la paix communautaire n'est sans doute qu'éphémère. Et que l'on ne pourra peut-être pas indéfiniment retenir sous le toit belge une Flandre qui ne partagerait plus toutes les valeurs du sud.



Réforme de l'Etat : ces bombes à retardement...

Source : *Le Vif* du 6 juillet 2013

Hugues Dumont, professeur de droit constitutionnel aux facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, tacle sans réserve ceux qui assurent que la Belgique ne peut pas se séparer. « *Il y a, certainement du côté francophone, un attachement profond à la Belgique. Mais on ne peut pas dire aux gens : « Dormez, bonnes gens, tout ira bien... » Il faut être franc : l'Etat belge est d'une extrême fragilité.* »

La priorité rationnelle au lendemain des élections de 2014, ce sera évidemment de mettre en œuvre loyalement la sixième réforme de l'Etat, souligne-t-il. Mais les « bombes à retardement » qu'elle contient sont nombreuses. « *En matière d'allocations familiales, par exemple, on va avoir des allocations différentes selon les enfants et on craint à court terme que les moyens financiers de la Commission communautaire commune (Cocom) à Bruxelles ne pourront pas couvrir les besoins. Il n'est donc pas exclu que Bruxelles se retrouve assez vite en sous-financement structurel. Un autre risque, c'est la poursuite du découpage de compétences en dentelles. C'est un nid à procès et la Cour constitutionnelle a de beaux jours devant elle. Il faut aussi se méfier, j'insiste, du fait que l'on pourra avoir des juges N-VA au sein de cette Cour constitutionnelle.* »

« *On sent monter en puissance un dilemme révélateur, exprimé par l'Open VLD* » prolonge Hugues Dumont. « *On veut bien renoncer au confédéralisme, mais en supprimant les règles de la parité au Conseil des ministres et du consensus, la sonnette d'alarme ou les lois spéciales, autant de choses auxquelles les francophones tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. En d'autres termes, l'avenir de l'Etat belge sera radieux, mais c'est la majorité flamande qui décidera. L'article 35 de la Constitution (qui vise à ne maintenir qu'une liste réduite de compétences au fédéral - Ndlr) reste au programme des partis flamands. Et si la N-VA se rend incontournable en 2014 par un score monstre, ou via une alliance avec le CD&V, historiquement imprévisible, que faisons-nous ? Si, du côté flamand, on veut absolument continuer à défédéraliser des pans entiers de la Sécu, tous les spécialistes disent qu'il faut une échelle plus large que Bruxelles ou la Wallonie pour pouvoir gérer cela. Bruxelles devrait donc pouvoir se solidariser avec les francophones en échange d'une scission touchant l'assurance-maladie ou les indemnités de chômage. On aurait une fédération Wallonie-Bruxelles*



à l'intérieur d'un Etat minimal. » Il est donc « urgent de créer un espace francophone Wallonie-Bruxelles à la hauteur des enjeux. Même si ce ne sera pas facile : trop peu de Bruxellois sont conscients que la solidarité avec la Wallonie est importante. Ils pensent qu'ils pourront s'en sortir seuls, mais c'est impossible. »

Caroline Van Wynsberghe, politologue à l'UCL et auteur d'un ouvrage récent consacré au Fédéralisme belge (éd. L'Harmattan), croit elle aussi que la sixième réforme de l'Etat n'élimine pas le risque d'une séparation de la Belgique. « Il est loin d'être exclu que l'on connaisse à nouveau une situation de blocage comme en 2010-2011, avec au bout du compte un gouvernement en affaires courantes perpétuelles. On a vu que cela pouvait fonctionner, faire tourner la boutique au day to day et que cela permettait même de prendre des décisions comme l'envoi de F16 en Syrie. Mais avec quelle qualité pour la fin de vie de la Belgique ? Il serait alors temps d'en tirer des conclusions et de négocier en parallèle la scission. Sinon, ce serait de l'acharnement thérapeutique. »

Et d'ajouter : « Mais le confédéralisme, dans les faits, cela reviendrait à la scinder. On pourrait à la limite passer du fédéralisme au confédéralisme en un jour. Parce que ce sont les mêmes interlocuteurs qui décident de tout. Les présidents de parti dissoudraient la Belgique pour recréer immédiatement une confédération d'Etats indépendants avec à sa tête une conférence interministérielle. C'est intellectuellement possible. Même si je crains le blocage plus qu'autre chose. J'ai l'impression qu'avec cette sixième réforme de l'Etat, on a arrêté de réfléchir à l'après-2014. Or, nous sommes dans un continuum de transferts de compétences et il arrivera un moment où l'on se demandera si cela a encore un sens. »



Comparaison des modes de scrutin belge et français

Article de Michel Russo, membre du Bureau du R.W.F.



Il est un des éléments du régime français qui bénéficiera à la population francophone, lors de notre intégration à la République, par l'impact direct que celle-ci pourra enfin avoir sur celles et ceux qui sont amenés à la diriger. Il s'agit de la différence fondamentale entre le mode de scrutin français et celui en vigueur dans notre état fédéral en voie de disparition.

En Belgique, il existe 6 niveaux de pouvoir : communal, provincial, régional, communautaire, fédéral et européen (pour un total, pléthorique s'il en est eu égard à la taille du pays, de 537 parlementaires).

Dans tous les cas, excepté en partie au Sénat – disparu dans le cadre de la 6ème réforme de l'état... le scrutin est proportionnel et conduit, parfois au forceps, comme on l'a vu en 2010-2011, à une majorité de coalition... En pratique, l'on utilise la méthode dite « d'Hondt » (du nom du mathématicien belge Victor d'Hondt). Ainsi, si l'on doit attribuer 6 sièges à 4 partis (A, B, C, D) ayant obtenu respectivement (sur 100 votes) 42, 31, 15 et 12 voix, l'on recourt au calcul de moyennes, en divisant le nombre de votes par 2, 3, 4... Pour A, cela donne les moyennes de 42, 21 (42/2), 14 (42/3), et ainsi de suite (cf. tableau ci-dessous – moyennes inutiles non calculées) :

Nombre de sièges	1	2	3	4
MOYENNE POUR A	42	21	14	10,5
MOYENNE POUR B	31	15,5	10,3	
MOYENNE POUR C	15	7,5		
MOYENNE POUR D	12			

Les 6 plus fortes moyennes sont 42 (A), 31 (B), 21 (A), 15,5 (B), 15 (C) et 14 (A). On attribue alors 3 sièges à A, 2 à B et 1 à C.

En revanche, en France, l'on utilise, depuis sa restauration par le Général de Gaulle en 1958, le scrutin majoritaire uninominal à deux tours (sauf pour les élections européennes). Les électeurs sont appelés à voter une première fois pour l'un ou l'autre des candidats, avant de voter, lors du deuxième tour, pour les deux candidats ayant obtenu le plus de voix.

Les avantages du système français sont nombreux :

1. Il permet une alternance politique plus saine, qui fait peser sur le pouvoir en place la menace d'une sanction et donc encourage généralement l'action en ligne avec la volonté de la majorité.
2. Il favorise par ailleurs une plus grande cohérence du pouvoir politique, mettant au pouvoir le parti ayant remporté le plus de voix, plutôt que des coalitions parfois hétéroclites.
3. Il décourage la participatie, pouvant aller jusqu'au clientélisme, dérivant de formations politiques qui s'arrangent pour faire partie durant des décennies de toutes les coalitions... et donc se remettent peu en question... Il requiert des candidats de plus grande envergure, capables de s'imposer au premier tour puis de rassembler au-delà de leur camp au second tour...
4. Enfin, il tend à un système de partis parfois multiples, souples, relativement stables et fortement dépendants les uns des autres, tout en conservant la logique du dualisme.

Comme l'écrit Paul-Henry Gendebien, en 2001 déjà, dans son ouvrage « Le Choix de la France », *« un changement de régime aurait un autre mérite encore, et non des moindres, celui de renverser cette croyance belge dans les vertus imaginaires du « bon sens » en politique, qui expliquerait la quête frénétique de compromis toujours boiteux, souvent provisoires et coûteux »*. C'est évidemment le prix désastreux à payer pour les coalitions à répétition et toujours plus inefficaces qui découlent de notre mode de scrutin. Paul-Henry Gendebien poursuit : *« Serait ainsi effacée cette disgrâce considérable du système belge qui consiste à refuser les choix politiques clairs et à diluer la responsabilité au point de la faire disparaître dans des coalitions toujours plus hétéroclites »*.

En conclusion, nous pensons qu'en rejoignant la France, notre système politique profitera d'un sérieux vent de fraîcheur, d'un véritable dépoussiérage, qui ne peut être que salutaire.



Une Wallonie indépendante : la faillite programmée

Analyse de Paul-Henry Gendebien



Une Wallonie indépendante, que de rares rêveurs font surgir des cendres de la Belgique, ne serait même pas un micro-Etat, elle n'aurait que l'apparence d'un Etat et sa durée de vie ne dépasserait pas quelques semaines. Ce n'est pas le poids démographique de ce nouveau pays qui serait en cause : plusieurs pays de l'Union européenne sont moins peuplés, et même beaucoup moins peuplés. Les empêchements viendront de deux obstacles majeurs : son absence de crédibilité économique et financière, autant que le manque de sentiment national au sein de la société wallonne.

Le Mouvement wallon a contribué activement au réveil d'une conscience populaire au siècle précédent. Toutefois, éparpillé entre ses courants autonomiste, fédéraliste, réunioniste, il n'a jamais engendré une pensée indépendantiste cohérente et puissante, et encore moins des chefs en mesure de porter un projet national, à l'exception, peut-être, d'un André Renard s'il n'était décédé prématurément en 1962 à l'âge de 51 ans.

On se souviendra que les indépendantistes ne formaient que la fraction la moins nombreuse au grand Congrès Wallon de Liège, en 1945, où les partisans du rattachement à la France l'avaient d'abord emporté sur les fédéralistes. Mais ceux-ci imposèrent en fin de compte un attentisme « réaliste », au nom duquel tout le monde se retrouva perdant puisqu'il fallut encore patienter 35 ans avant que les structures de l'Etat connaissent un début de régionalisation.



La faute wallonne de 1945, c'est d'avoir placé sur un pied d'égalité les trois hypothèses : le fédéralisme, l'indépendantisme, le réunionisme. Les courants se neutralisèrent mutuellement. [...]

Il n'y a pas et il n'y aura pas d'indépendantisme wallon parce que la Wallonie contemporaine s'est satisfaite de rester la partie subordonnée d'un tout belge ou de se fondre dans une Communauté française qui à certains égards aura été une reproduction, en petit, de la belgitude. Oui, il y a une région wallonne mais pas une nation wallonne. Forcément, il n'y a pas – et on peut s'en féliciter – de nationalisme wallon. Parmi les éléments constitutifs d'un Etat nation, le premier et le plus important d'entre eux, c'est la volonté de le former et de l'édifier. Affirmer qu'il n'y a pas de conscience nationale wallonne, c'est un constat, qui n'est pas insultant car il n'enlève rien aux talents et aux capacités du peuple wallon.

En se voulant d'abord belges, les élites wallonnes – politiques, universitaires, patronales, syndicales – ont oublié que l'émergence d'une forte conscience régionale doit s'appuyer à la fois sur un héritage et sur un projet mobilisateur. D'où l'estompement progressif, depuis une vingtaine d'années, de l'identité wallonne.

Dans un article publié par Le Figaro, le 29 décembre 2010, le Ministre président wallon Rudy Demotte confirme cette régression du sentiment d'appartenance à la Wallonie : « *La Wallonie a souffert d'une absence de conscience et de fierté collectives, notamment du fait que son adhésion au projet belge n'a pas soutenu l'émergence d'une identité alternative comme en Flandre.* » Cruel et dramatique aveu du Ministre, même s'il est incomplet. Car M. Demotte ne précise pas que la plupart de ses prédécesseurs n'ont pas cessé de vendre de la belgitude à leurs électeurs. Non seulement, ils n'ont pas voulu construire un véritable projet wallon mais ils se sont accrochés avec l'énergie du désespoir à un « projet belge » dont on cherche en vain la trace et pour cause puisqu'il n'existerait que dans leur imagination.

L'hypothèse d'une Wallonie indépendante ne pourrait, au mieux, que fournir un sujet de mémoire de fin d'études. Dans la réalité, elle ne peut tout simplement pas tenir debout. Les chiffres (2010) ne mentent pas. Comptant 33% de la population belge, la région wallonne ne contribue que pour 23,3% à la formation du Produit intérieur de la Belgique et pour 28,3% au rendement de l'Impôt sur les personnes physiques, mais elle pèse pour plus



de 35% dans les budgets de la sécurité sociale et plus de 45% dans celui du chômage. La structure économique de la région, même si elle s'améliore incontestablement ici ou là, reste déséquilibrée : l'industrie n'offre que 20% des emplois (chiffres 2010 : ce chiffre a entre-temps baissé) et la tertiarisation a des limites. Trop d'actifs wallons sont dépendants d'un secteur public surabondant où l'administratif et le non marchand subventionné ont généré 30.000 nouveaux postes en 15 ans.

La cause est entendue. Une Wallonie complètement autonome voit son niveau de protection sociale chuter de 20%. Une série d'allocations sont revues à la baisse, notamment celles qui secourent les chômeurs de longue durée. Elle ne parvient pas à remplir toutes les obligations régaliennes (armée, police, justice, diplomatie...) d'un Etat digne de ce nom et elle est confrontée à une charge de la dette publique insoutenable, héritée de l'ancienne Belgique et de son propre passé régional. La dette belge se chiffrait à quelque 346 milliards d'euros en novembre 2010, dont 337 à charge de l'Etat fédéral proprement dit. La clé de répartition entre successeurs de l'Etat, résultant d'un choix politique, s'établira en fonction d'un ou de plusieurs critères, ou d'une combinaison de ceux-ci. Si c'est celui de la démographie, la Wallonie endosse 33%, soit 111,2 milliards auxquels il convient d'ajouter 4,4 milliards (plus de 6 milliards aujourd'hui) de dette wallonne officielle et une dette « cachée » au moins équivalente. Une dette wallonne souveraine serait ainsi de l'ordre de 120 milliards.

Si la dette belge est partagée en fonction du rendement de l'impôt sur les personnes (28,3%), l'héritage est limité à 95,4%, plus 8,8 milliards, soit 104,2 au total. Avec un produit intérieur de l'ordre de 80 milliards, le rapport « dette publique/PIB » d'une Wallonie indépendante oscillerait entre 130 et 150%, atteignant un niveau absolument insupportable.

Le jeune Etat wallon, avant même d'ouvrir les yeux, déclencherait la méfiance immédiate des marchés internationaux. Qu'il s'agisse d'une République ou d'un avatar monarchique, ses nouvelles autorités seraient déchirées entre le plus draconien des devoirs d'austérité et la tentation de promouvoir ses favoris dans les innombrables fonctions politiques, administratives, diplomatiques, militaires, et autres, qui s'ouvriraient inévitablement. Les mauvaises manières apprises sous l'ancien régime belge pourraient connaître un essor certain. Et les querelles partisans et idéologiques au sommet de la pyramide du nouvel Etat achèveraient de le discréditer à l'intérieur comme à l'extérieur.

Laurent Brogniet chez Marianne Belgique

Interview publiée le 12 juillet 2013



Votre réaction à l'abdication du roi ?

Très sincèrement, je ne pense pas grand-chose de cette abdication. Quand un roi remplace un autre roi, c'est par principe un problème pour un républicain. Nous combattons la monarchie, pas la personne du roi, mais la fonction royale. D'Albert II, je garderai l'image publique qu'il donne. Celle d'un personnage débonnaire et d'un être humain avec ses qualités et ses défauts. Il n'est pas au-dessus de la mêlée.

On dit que son rôle politique a été déterminant lors de la crise institutionnelle.

On lui prête un rôle qu'il n'a pas joué : on l'a instrumentalisé pour mettre un point final à cette crise. Les politiques ont été assez habiles, ils ont donné un peu de bois de rallonge à ce malade en phase terminale qu'est l'Etat belge. C'est regrettable. On a perdu une occasion d'entamer les vraies négociations avec la Flandre, à savoir un divorce à l'amiable. Et du côté francophone, en parallèle, une négociation de réunion de la Wallonie à la République française.

Certains répètent souvent que le roi est garant de l'unité de la Belgique...

Je crois surtout que c'est l'unité de la Belgique — qui existe encore même si ce n'est que sur papier — qui garantit la fonction du roi ! C'est en sens inverse !

On dit que Philippe est gauche, crispé, pas très futé. En affaiblissant l'institution royale, n'est-il pas un allié malgré lui du R.W.F. ?

Je ne connais pas cet homme. L'opinion que je pourrais m'en faire n'est que le reflet que la presse veut bien m'en donner. Or la presse ne me paraît pas suffisamment impartiale. La fonction royale est déjà décrédibilisée aujourd'hui, ne fût-ce que par les agissements de son père Albert, de sa tante Fabiola et de son frère Laurent. On n'a pas besoin que Philippe se prenne encore plus les pieds dans le tapis. Les autres membres de la famille l'ont déjà fait.



Quel est le meilleur moment pour un divorce à l'amiable Wallonie-Flandre ?

J'aurais souhaité que ça se fasse plus tôt, pour éviter que l'on perde encore du temps et de l'argent sur ce problème belge. Bon nombre de politiques flamands constatent que la Belgique est en train de s'évaporer et cessera un jour d'exister. Prolonger un malade en phase terminale arrange évidemment beaucoup de politiques qui profitent ainsi de leur rente de situation. J'espère que la République sera rapidement instaurée pour qu'on puisse se dégager du joug belgo-flamand et de la monarchie, antidémocratique par principe.

Votre optimisme n'est-il pas en décalage par rapport à l'opinion des Belges ?

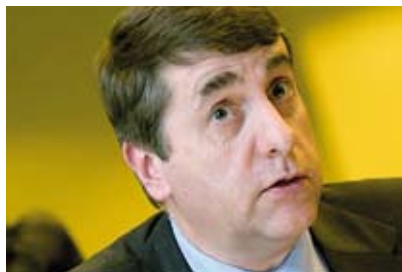
Je ne crois pas. Dans un sondage publié il y a 15 jours, à la question « *Que souhaitez-vous comme régime en cas de fin de la Belgique ?* » 52 % des sondés se prononcent pour la République. De cœur, les Wallons sont républicains. Ils se résignent à la monarchie parce qu'ils sont malheureusement unitaristes, aveuglés par l'image d'une grande Belgique éternelle. Or, selon les sondages, entre 25% et 49 % des Wallons se prononcent pour le rattachement à la France (*note : en cas de disparition de l'Etat belge*). C'est extrêmement encourageant.

Une Flandre ultra-conservatrice

Source Het Laatste Nieuws (28-29 novembre 2013)

Une nouvelle enquête montre que les Flamands préfèrent rester entre eux. Les francophones font évidemment partie des « étrangers ». Ainsi, 45% des Flamands désirent qu'il n'y ait que des Flamands dans leur quartier résidentiel. 47% estiment que les étrangers sont des profiteurs. 40% sont d'avis que l'islam menace leurs référents culturels. 51% n'entretiennent aucun contact avec des étrangers. Moins d'un tiers d'entre eux discutent de temps en temps avec eux. Une autre enquête montre qu'une majorité croissante de Flamands pense que la sécurité sociale est mal utilisée. Toujours selon nos voisins du Nord, la plus grande partie des allocataires sociaux ne mériteraient pas de bénéficier des allocations. 65% des Flamands pensent que ces allocataires ne se donnent pas assez de peine pour trouver un travail. Seulement 34% sont d'accord pour dire que ces allocations de remplacement servent à quelque chose... 55% désirent que les allocations sociales soient réduites. C'est un choc frontal avec l'idée que le gouvernement wallon se fait des allocations de remplacement.

Maingain le dernier des Belgicains ?



La N-VA a présenté le 30 octobre son programme dans la perspective des élections du 25 mai 2014. En résumé, une surenchère à Bruxelles de la politique initiée par le FDF de M. Maingain dont le parti participait à l'époque au gouvernement : nous voulons dire les funestes accords du début des années

2000 : surreprésentativité des néerlandophones à Bruxelles où le principe d'un homme-une voix est bafoué et parité linguistique au gouvernement bruxellois. La N-VA exigerait désormais à Bruxelles 15 députés sur 70, alors que les Flamands ne représentent au mieux que 5 à 10 % de la population. Elle aimerait le choix d'une « nationalité », flamande ou francophone, qui donnerait des avantages bipolaires : « Je suis Flamand ou francophone ». Il est clair ici que la N-VA souhaite acheter les Bruxellois via la sécurité sociale, les soins de santé, l'enseignement, etc.

Dans ce contexte, on ne voit pas très bien pour quelle obscure raison, le FDF défend autant l'Etat belge et sa monarchie de pacotille alors que tout lui échappe et qu'il feint d'ignorer son meilleur allié, à savoir la République française. 66 millions de francophones de la République aux portes de Bruxelles (Waterloo, Braine-L'Alleud, Tubize, Wavre et même Tervueren comme le craint le Ministre d'Etat Mark Eyskens dans son dernier essai !) feraient magistralement contrepoids aux ambitions impérialistes d'une certaine Flandre. Ce serait un Waterloo politique pour une Flandre arrogante et dont une partie importante de la classe politique méprise les Bruxellois et les Wallons.

Nous sommes désormais persuadés que M. Maingain est intellectuellement incapable de comprendre cette configuration, cette arithmétique de niveau d'école primaire, cette équation au premier degré, cette allégorie transparente, cette alliance française et francophone qui changerait radicalement la donne en faveur des francophones.

En attendant, la N-VA propose une Belgique « coquille vide » où les Wallons et davantage encore les Bruxellois seraient des pigeons soumis,

des cocus plus ou moins complaisants envers la Flandre voulue par Bart De Wever et ses nombreux amis.

En réalité, M. Maingain semble être le dernier des Belgeains puisqu'il regrette le démantèlement de cet Etat fédéral qui s'est pourtant avéré nuisible aux intérêts des francophones. De plus, il défend la famille royale en dépit du bon sens.

Pourtant, souvenez-vous : c'est le FDF qui a permis en 2001 (avec le CDH) le vote des accords du Lambermont et de la Saint-Polycarpe concoctés par les socialistes et les libéraux en échange de quelques pourboires financiers pour l'enseignement de la Communauté française. L'une des dispositions les plus néfastes de ces accords consistait à transférer à la région flamande la tutelle sur les communes à facilités, sans aucun garde-fou. Ce qui a permis la non-nomination par la Flandre des bourgmestres francophones des communes à facilités. Enfin, M. Maingain a « engagé » un échevin néerlandophone dans sa commune de Woluwe-Saint-Lambert sous le prétexte qu'il donnera avec les deniers de Judas (un subside) quelques cacahuètes aux francophones de Zaventem.

Votez FDF, c'est voter pour la Belgique de papa au moment même où se profile la septième et avant-dernière réforme de l'Etat.

En route vers le VLANELUX !

Le Ministre président flamand, Kris Peeters, et le Premier ministre néerlandais Mark Rutten se sont rendus ensemble au Texas en juillet dernier pour une mission économique. L'idée d'une mission conjointe Flandre-Pays-Bas est née lors d'une récente visite du Premier ministre néerlandais en Flandre avec l'objectif de stimuler la coopération flamando-batave sur le long terme. Les secteurs d'activités ciblés seront la pétrochimie, l'industrie du gaz et du pétrole ainsi que la logistique.

Et l'armée du Vlanelux bien entendu... (VLA pour Vlaanderen). Conclusion : ceux qui croient que les élites de la Flandre et des Pays-Bas ne s'entendent pas sont des naïfs.



La flamandisation des entreprises



Beaucoup d'entre nous l'avaient déjà constaté : dans le secteur public comme dans les entreprises privées, les Flamands occupent les postes clés. De nombreuses réunions se passent entièrement en néerlandais, au mieux en anglais. Un dossier de l'hebdomadaire Trends-Tendances (7 novembre 2013) confirme ce sentiment de minorisation des francophones.

Ainsi, à la tête des grandes entreprises, les Flamands sont deux fois plus nombreux que les patrons francophones. Une proportion que l'on retrouve à tous les postes clés : DRH, directeur financier, juridique, marketing...

Si vous travaillez dans une entreprise de plus de cent employés, vous avez deux chances sur trois d'être dirigé par un Flamand.

A tous les postes stratégiques, les Flamands sont surreprésentés par rapport à leur poids démographique (58 % de la population).

Ils occupent 70 % des postes de directeur financier, 70 % des fonctions de directeur juridique, 71 % des postes de directeur marketing, 73 % des fonctions de directeur des ressources humaines, un poste clé s'il en est puisqu'il contrôle le recrutement ! L'une des raisons de ce noyautage : les Flamands seraient plus stratèges que les francophones, ils sont extrêmement bien organisés pour s'emparer des leviers du pouvoir alors que leurs homologues francophones partiraient le plus souvent à l'assaut du pouvoir en ordre dispersé. Prenons le secteur bancaire : s'il y a autant de CEO flamands que francophones, ce n'est pas le cas des comités de direction.

Un exemple, chez ING, il ne reste plus qu'un seul francophone sur six membres du comité de direction. Flamands également, le Ministre des Finances, le directeur de la Banque nationale et le dirigeant de la fédération du secteur bancaire.

A Bruxelles, ils sont considérablement avantagés : ils ont droit à la moitié des mandats alors qu'ils ne représentent qu'une petite proportion de la population bruxelloise (moins de 10%).

Selon plusieurs témoignages, il existerait un « plafond de verre » invisible (sic) mais plutôt efficace au sein des entreprises à vocation nationale. A l'heure d'accorder des promotions, les Flamands seraient favorisés au détriment des francophones qui seraient cantonnés à des fonctions « subalternes ».

Il serait peut-être exagéré de crier au complot dans la mesure où la richesse économique se trouve au Nord du pays. Mais il ne faut pas pour autant sous-estimer l'esprit de corps de nos « beste vrienden ».

Pour Michel Dumoulin, professeur d'Histoire contemporaine à l'UCL, il s'agit d'un mouvement collectif marqué idéologiquement et solidaire, le cas échéant dans la vision que le francophone est un peu « la bête noire » (sic).

C'est un rouleau compresseur. D'autant qu'un francophone recrutera un francophone ou un Flamand en fonction de ses compétences. Tandis qu'un Flamand engagera presque toujours un Flamand. On se souvient de la fameuse phrase de Brigitte Grouwels (CD&V), qui sévit toujours au gouvernement bruxellois : « *Je préfère un Flamand incompetent mais bilingue à un francophone compétent mais unilingue.* »

Terminons par quelques chiffres révélateurs de l'ampleur du phénomène :

CEO : 29,1% FR – 66,1% VL

Membres du comité de direction : 27% FR - 66,5% VL

COO : 13,7% FR - 85,8% VL

Directeur : 30% FR - 66,5% VL

Directeur informatique : 29,8% FR - 67,8% VL

Directeur commercial : 24% FR - 73,7% VL

Responsable des achats : 30,3% FR - 68% VL

Source: Trends-Tendances du 7 novembre 2013 - dossier de Gilles Quoistiaux

Johan Van Overtveldt, rédacteur en chef de Trends, passe à la N-VÅ !

Interview du Standaard publiée le 8 décembre 2013 (traduction : Joël Goffin).

Vous vous retrouvez dans un parti nationaliste flamand alors que vous n'êtes pas un nationaliste ?

C'est vrai. Mes racines familiales ne sont pas nationalistes flamandes. Mais si vous regardez ce que j'ai écrit ces trente dernières années au sujet des transferts nord-sud ou de la répartition des compétences dans ce pays, il y a clairement une ligne flamande. Je suis un nationaliste flamand parce que le gouvernement Di Rupo ne perçoit pas l'importance des problèmes socio-économiques dans ce pays. Parce que je crains que dans la structure actuelle de la SA Belgique il n'y a pas de solutions possibles. Je viens donc d'une manière indirecte, tout en n'étant pas moins convaincu qu'un autre, au nationalisme flamand.

Avec les élections européennes dans six mois, il y a également le scrutin fédéral au programme. Pouvons-nous nous permettre une année de négociations à caractère communautaire ?

Je crains que non. L'année prochaine, la priorité doit être réservée aux thèmes socio-économiques. C'est pourquoi, après les élections de mai 2014, il faut d'abord dialoguer. Et nous verrons bien jusqu'où nous pouvons aller et comment le modèle de l'Etat belge peut être ajusté. Si nous ne réussissons pas à mettre en pratique une politique socio-économique sérieuse, il sera logique de se demander pour quelle raison. Notre réponse est claire : si ce consensus n'est pas possible à cause de la structure de l'Etat, alors nous devons la modifier.

Si vous commencez immédiatement par le confédéralisme, il y a une menace de marais institutionnel. S'il se forme un gouvernement de relance socio-économique, vous n'en seriez pas ?

La relance économique représente maintenant la priorité, c'est évident. Les gens en sont conscients. Durant les négociations doivent apparaître les problèmes que nous pouvons aborder avec la structure de l'Etat actuelle et quelle est la réforme qu'il faut mettre en œuvre à long terme. C'est ainsi que les deux discussions – le socio-économique et le communautaire – doivent automatiquement se dérouler de façon parallèle. A long terme, seule une évolution vers le modèle confédéral apportera du réconfort. Sinon, vous ne pouvez pas ancrer une autre politique socio-économique (note : que celle menée par le gouvernement fédéral).



La France cible d'un complot

Pour Paul Krugman, la France est depuis plus d'un an ciblée par une propagande négative, menée pour des raisons idéologiques par les tenants de l'austérité à tout prix. Source : *Courrier international* - 12 novembre 2013

Vendredi dernier, l'agence de notation Standard & Poor's a abaissé la note de la France. Une décision qui a fait les gros titres, bien des commentateurs laissant entendre que la France serait en crise. Le tout sous le regard indifférent des marchés : les coûts d'emprunt du pays, qui ont rarement été aussi bas, ont à peine frémi. Alors, que se passe-t-il en réalité ? En fait, il faut considérer l'intervention de S&P dans le contexte plus général de la politique d'austérité budgétaire. Et je dis bien politique, et non économique. Car le complot contre la France – j'ironise certes un peu, mais nombreux sont ceux qui cherchent à ternir sa réputation – montre clairement qu'en Europe comme en Amérique, les zélotes du budget ne se soucient guère des déficits. Au lieu de cela, ils jouent sur la peur liée à la dette pour poursuivre des objectifs idéologiques. Et la France, qui refuse de se prêter à ce jeu, est désormais la cible d'une propagande négative de tous les instants.

Permettez-moi de vous en donner une idée plus précise. Il y a un an, l'hebdomadaire *The Economist* déclarait que la France était « la bombe à retardement au cœur de l'Europe », dont les problèmes éclipsaient ceux que connaissaient la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie. En janvier 2013, un rédacteur en chef invité de CNN Money assurait que le pays était en « chute libre », « sur la voie d'une prise de la Bastille économique ». Des sentiments que l'on retrouve dans toutes les lettres d'information économiques.

Face à une telle rhétorique, il est légitime de s'attendre au pire quand on consulte les chiffres de la France. Or, ce que l'on découvre en fait, c'est un pays confronté à des difficultés économiques – qui ne l'est pas ? –, mais qui s'en tire dans l'ensemble aussi bien, sinon mieux que la plupart de ses voisins, à l'exception évidemment considérable de l'Allemagne. La croissance française, ces derniers temps, a été plutôt lente, mais est restée bien supérieure à celle, par exemple, des Pays-Bas, qui sont pourtant toujours notés AAA. Selon les critères conventionnels, il y a une dizaine d'années, les salariés français étaient en réalité un peu

plus productifs que leurs homologues allemands. Et devinez quoi : ils le sont toujours.

Dans le même temps, les perspectives budgétaires du pays sont assurément tout sauf inquiétantes. Le déficit a été nettement jugulé depuis 2010, et le Fonds monétaire international estime que le rapport entre la dette et le PIB va en gros se stabiliser au cours des cinq prochaines années.

Qu'en est-il du fardeau représenté à long terme par une population vieillissante ? C'est un problème en France comme dans tous les pays riches. Mais la France affiche un taux de natalité supérieur à la plupart des Etats d'Europe – en partie grâce à des programmes du gouvernement qui encouragent les naissances et facilitent l'existence des mères actives –, si bien que ses projections démographiques sont beaucoup plus optimistes que celles de ses voisins, dont l'Allemagne. Par ailleurs, le remarquable système de santé français, de grande qualité pour un faible coût, représentera à l'avenir un réel avantage sur le plan budgétaire.

Par conséquent, si l'on se fie aux chiffres, on voit mal pourquoi la France mériterait une telle volée de bois vert. Une fois encore, que se passe-t-il donc ?

Voici un élément de réponse : il y a deux mois, Olli Rehn, le commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires, et l'un des principaux partisans d'une politique de l'austérité sans merci, n'a pas caché son mépris pour la politique budgétaire apparemment exemplaire de la France.

Pourquoi ? Parce qu'elle était fondée sur une augmentation des impôts plutôt que sur une réduction des dépenses. Et la hausse de la pression fiscale, a-t-il déclaré, risquait de « *détruire la croissance et de handicaper la création d'emplois* ».

En d'autres termes, oubliez ce que j'ai dit sur la discipline budgétaire, vous êtes censé démanteler votre système social.

Si S&P justifie sa baisse de la note française de façon moins limpide, son explication revient au même. La France a été dégradée parce qu'il « *est peu probable que l'approche actuelle du gouvernement français*

des réformes budgétaires et structurelles, de la fiscalité, du marché des produits, des services et de la main-d'œuvre renforce substantiellement les perspectives de croissance à moyen terme de la France ». Là encore, peu importent les chiffres du budget, où sont les baisses d'impôts et la déréglementation ?

Peut-être M. Rehn et S&P fondent-ils leurs exigences sur des indices démontrant sans l'ombre d'un doute que la réduction des dépenses vaut mieux pour l'économie que les hausses fiscales. Pas du tout. En fait, des recherches menées par le FMI laissent entrevoir que quand on veut limiter les déficits durant une récession, c'est l'inverse qui est vrai : des augmentations temporaires des impôts sont moins dommageables qu'une réduction des dépenses.

Oh, et quand les gens commencent à vous décrire les merveilles de la «réforme structurelle», prenez ça avec des pincettes, ou plutôt de grosses pinces. C'est une sorte de synonyme de « déréglementation » – dont les vertus restent sérieusement à démontrer. Rappelez-vous, l'Irlande avait été saluée en fanfare pour ses réformes structurelles dans les années 90 et 2000 ; un « formidable exemple », s'était extasié George Osborne, aujourd'hui ministre britannique des Finances, en 2006. Comment tout cela s'est-il terminé ?

Si les lecteurs américains ont l'impression d'avoir déjà entendu ça quelque part, c'est normal. Aux Etats-Unis, les pourfendeurs du budget s'avèrent presque à chaque fois plus pressés d'effectuer des coupes claires sombres dans Medicare et le système de retraites que de réduire effectivement les déficits. Les défenseurs européens de l'austérité, manifestement, sont faits du même bois. La France a commis le péché impardonnable d'être responsable sur le plan budgétaire sans pour autant accroître les malheurs des démunis et des malchanceux. Pour cela, elle doit être châtiée.



L'Etat belge doublement menacé par l'échec des fédéralismes belge et européen

par Paul-Henry Gendebien, Président fondateur du RWF



Une malédiction congénitale a voulu que la Belgique ne cesse jamais de s'interroger sur la légitimité de sa naissance tardive, sur la dualité croissante de sa société politique, sur son identité introuvable. Ce doute permanent est aussi ancien que cet « Etat sans nation » confronté aux frustrations et à la vindicte d'une « nation sans Etat » (la Flandre). Peuple wallon et peuple flamand ne se sont jamais parlé. Ils se côtoient sans se rencontrer. Dès lors que leur dialogue est perturbé et dévoyé par cet intermédiaire inutile et fâcheux qu'est l'Etat belge, ils se contentent de cultiver leurs différences et leurs malentendus, sans projet commun. Sur la défensive, leurs élites tentent de gagner du temps en négociant des aménagements institutionnels successifs qui sont autant de placebos administrés au souffrant. Les réformes de l'Etat, toujours remises sur le métier, ne sont en effet que réorganisation provisoire des antagonismes économiques et sociaux et des conflits de nationalités qui continuent de se développer entre Flandre et Wallonie.

Obsédés par le désir de préserver à n'importe quel prix une forme de Belgique, les négociateurs francophones de 2011 avaient seulement donné du bois de rallonge à un Etat en quasi-coma et menacé d'implosion. Leurs concessions n'ont pas apaisé les exigences flamandes. C'est même le contraire qui est vrai : aujourd'hui, en Flandre, on assiste à une banalisation du confédéralisme, c'est-à-dire du séparatisme masqué et à peine honteux. Malgré le bourrage de crânes orchestré par les partis francophones et leurs médias, la Belgique est tout sauf pacifiée. Le journal bruxellois « La Libre » (qui n'ose plus s'intituler « La Libre Belgique », ce qui en dit long) s'autorise à jubiler, ou à feindre de jubiler : miracle, le CD&V – avec l'ambiguïté traditionnelle héritée du vieux CVP – a inventé le concept fumeux de « confédéralisme positif » ! Nous voilà sauvés pour mille ans ! Mais, que diable, nous n'avons pas encore tout entendu : un jour viendra où « La Libre » se félicitera du séparatisme positif...

Il faut le répéter : rien n'est réglé. La Flandre de 2014 continuera d'exiger l'appauvrissement de l'Etat central et proposera de soigner le malade belge en lui coupant un bras et une jambe de plus... Le mouvement flamand est



plus puissant que jamais. Renforcé par les prochaines élections, il se tiendra en embuscade, prêt à franchir de nouvelles étapes dans le courant de la prochaine législature, dans le sens d'un « dépassement du fédéralisme », celui-ci ayant à ses yeux fait son temps. Le football et les beaux chapeaux de la nouvelle « Majesté » n'y changeront rien.

Une double crise mortifère

Naturellement fragile, l'Etat belge semble condamné à s'affaiblir encore davantage dans la mesure où il est la victime d'une double crise, celle du fédéralisme européen qui vient s'ajouter cruellement à celle du fédéralisme belge. Complémentairement à la déconstruction belge, l'échec de la construction européenne (une belle idée au départ qui a été dramatiquement gâchée) constitue une menace nouvelle pour l'avenir de l'Etat.

Les idéologues du fédéralisme belge avaient décrété qu'une dissolution dans l'Europe serait une porte de sortie honorable pour échapper au labyrinthe belgo-belge. Ce n'est plus vrai, pour autant que ce le fût jamais. Le mouvement flamand en a tiré les conclusions, d'autant plus qu'il constate l'impuissance du gouvernement central dans la lutte contre la crise, impuissance imputée à la structure de l'Etat tout comme aux blocages imposés par les partis francophones, socialistes en tête. C'est pourquoi la Flandre regarde de plus en plus vers la prise en main de la totalité de son destin économique et social, laquelle passe par la souveraineté.

Ainsi la crise économique, sociale et financière qui frappe tout à la fois l'Europe et la Belgique est-elle une occasion rêvée, pour les nationalistes flamands, de donner un coup de grâce supplémentaire à l'Etat belge. Ceux qui pensent que l'Europe empêchera la dérive ultime d'un pays fondateur de l'Union se font des illusions. Le Conseil sera prudentissime. Quant à la Commission, son prestige et son autorité étant ce qu'ils sont – à savoir peu de chose – elle n'aura pas la capacité de désamorcer réellement la bombe à fragmentation belge. Tout au plus se livrera-t-elle à des menaces ou à des remontrances moralisatrices, mais avec des effets limités.

Belgique-Europe : même (mauvais) combat ?

Longtemps la Belgique s'est glorifiée d'être le brillant prototype expérimental – voire le modèle – d'une Europe fédérale et postnationale. Et l'Europe, pour sa part, s'est longtemps comportée comme si elle s'inspirait des balbutiements du fédéralisme belge. N'a-t-elle pas tenté une union monétaire sans créer les nécessaires convergences économiques, fiscales et sociales ? N'a-t-elle pas toléré en son sein – et d'une certaine manière encouragé les

compétitions les plus désastreuses ? Ainsi de l'impôt sur les sociétés qui navigue de 12 à 35 % selon les Etats... Ainsi de la directive « Détachement » qui autorise le dumping social et salarial en laissant un pays comme l'Allemagne importer des travailleurs roumains payés moins de 5 euros l'heure... De même, l'Etat belge ne s'est-il pas fourvoyé en acceptant des écarts de plus en plus significatifs entre les performances régionales respectives. Et demain, la situation ne s'améliorera pas lorsque la régionalisation des lois fiscales et sociales ira de plus en plus loin. Se voulant postnationales, dérégulatrices et ultra-mondialisatrices, l'Europe et la Belgique ont désarticulé le principe de l'Etat sans le remplacer. C'est pourquoi l'une et l'autre vont droit dans le mur. L'une et l'autre ont creusé de profondes inégalités territoriales, économiques, sociales. La zone euro n'a pas constitué l'espace paradisiaque annoncé. Contrairement au reste du monde, la croissance y est faible ou nulle, la désindustrialisation et les délocalisations se poursuivent, le chômage atteint des sommets. Au lieu de se rapprocher, Nord et Sud de l'Europe s'écartent l'un de l'autre. En Belgique aussi, la réforme de l'Etat aura des effets négatifs pour la Wallonie et pour Bruxelles : les amorces d'autonomie fiscale, par exemple, vont s'approfondir et accentuer les divergences à travers les distorsions de concurrence. Et l'on ne mesure pas encore toutes les conséquences, pour la Wallonie, des transferts de compétences non assortis de moyens financiers suffisants pour en assurer la gestion. Ce que l'on sait, c'est que l'amaigrissement de l'Etat Providence et donc de la protection sociale pénalisera la Wallonie et Bruxelles (et leurs communes) durement frappées, déjà par une crise dont tous les effets ne sont pas encore visibles.

Les avertissements répétés depuis longtemps par le R.W.F. sont empreints de lucidité et de réalisme : réformé ou pas, l'Etat belge maintient la Wallonie et Bruxelles dans le bas du tableau. On peut même estimer qu'il se comporte comme un fossoyeur social. À cet égard, une étude officielle publiée par un institut wallon (IWEPS) fait une démonstration dramatique. Selon ce document, qui classe 195 régions européennes selon le taux de pauvreté, la Flandre occupe la 22^e place, la Wallonie se situe au 145^e rang et Bruxelles n'est que 189^e ! À part cela, la Belgique n'est-elle pas, selon les dires de M. Di Rupo, un Pays de Cocagne ? Décidément, l'heure est plus que jamais aux révisions radicales. Nous aurons l'occasion d'en reparler abondamment à l'approche des divers scrutins de 2014. Mais d'ores et déjà, on est en droit d'affirmer que les Wallons et les Bruxellois continueront de s'enfoncer dans la crise et la dépendance s'ils persistent à voter pour ceux qui ne les gouvernent pas.



Le R.W.F. a besoin de vous !

**(Ré)affiliez-vous via le compte R.W.F.
BE30 0017 0739 5111**

(25 euros et 10 euros pour les retraités, chômeurs et étudiants ou membres d'une même famille).

Les prochaines élections auront lieu en mai 2014 ou plus tôt. Votre cotisation servira, entre autres, à couvrir les frais du périodique que vous tenez en main, des tracts et de la campagne électorale...

Il vous est toujours loisible d'acquérir des drapeaux, des t-shirts et des épinglettes ou de faire un don.

rwf@rwf.be – Tél. +32 (0)475 32 57 34



La rentrée politique 2013 du R.W.F. à Daussooux

